جامعة هواري بومدين للعلوم والتكنولوجيا
USTHB

جمهورية الديمقراطية الشعبية الجزائرية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

University of Sciences and Technology "Houari Boumediene

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المديرية الفرعية للوسائل والصيانة

02 JUIN 2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DE LA CONSULTATION N°21/2025

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant règlementation des marches publics et des délégations du service public ; L'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation **N°21/2025,**ayant pour objet **:**

LOT N° 01 : Acquisition d'articles de nettoyage au profit de L'USTHB

Avis de consultation lancé le 21/05/2025, Qu'a l'issue de l'ouverture des plis et de l'évaluation des offres techniques et financières le28 /05/2025, la consultation est attribuée provisoirement comme précisé dans le tableau suivant :

N°	Intitulé	Nom de l'entreprise/ Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale(NIF)	Montant de l'offre en TTC	Critère de sélection
01	Acquisition d'articles de nettoyage au profit de L'USTHB	EURL A B TOOLS	002216105081646	2 089 007,51 DA	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Sous-Direction Des Moyens et de la Maintenance-L'USTHB, dans un délai de **Dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire sur le site Web de L'USTHB et ce, conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marches publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenus désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard dans un délai de **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication du présent avis.